

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{ms}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

Y La Saint Joseph.

Mercredi prochain, les menuisiers célèbreront la fête de leur patron, St-Joseph. Cette fête, comme d'ailleurs beaucoup d'autres fêtes patronales, autrefois célébrées avec éclat, devient d'année en année plus insignifiante; les anciennes traditions, ces souvenirs des puissantes corporations du siècle dernier, ont peu à peu disparu; les coutumes naïves et particulières à chaque fête patronale sont aujourd'hui négligées et pour la plupart même oubliées.

Deux choses seulement subsistent : on chôme et on boit.

Autrefois, la fête de Saint-Joseph avait un caractère original qui a disparu depuis une cinquantaine d'années. Huit ou dix jours avant la fête du patron, tous les ouvriers menuisiers de la ville se réunissaient et procédaient à la nomination des *déques*; les ouvriers les plus anciens et les plus aisés formaient entre eux des groupes de deux, trois ou quatre individus, qui se disputaient le titre de *déques* en promettant un certain nombre de *pots* à boire aux ouvriers présents. Ces singulières enchères se suivaient rapidement et atteignaient souvent un taux élevé; le groupe le plus offrant était élu et les ouvriers qui le composaient étaient nommés *déques* pour l'année présente.

Ils confectionnaient une grande bourse tout enguirlandée et enrubannée, et le lendemain de leur élection, ils rendaient visite à tous les patrons de la ville, qui versaient dans la bourse leur quote-part pour la célébration de la fête prochaine.

Ils circulaient ensuite dans toutes les *boutiques* ou ateliers de menuiserie et chaque ouvrier remettait son obole.

Avec la somme ainsi recueillie, les *déques* faisaient chanter, le 19 Mars, une messe à l'église de Ste-Gertrude (dans la chapelle de St-Joseph) et s'acquittaient du nombre de pots qu'ils s'étaient engagés à payer. Si ces dépenses n'excédaient pas la somme recueillie, les *déques* restaient maîtres du boni, qui très souvent était dépensé entre les ouvriers; dans le cas contraire, les *déques* devaient combler le déficit de leurs propres deniers.

Le titre de *déque* était toujours très recherché; mais par suite des chances que l'on courait en le postulant, les ouvriers ayant quelques ressources osaient seuls affronter l'élection.

A midi, chaque patron réunissait ses ouvriers autour de sa table; mais comme la fête de St-Joseph arrive toujours dans le Carême et coïncide souvent avec un jour maigre, le repas offert était des plus modestes et l'on se donnait rendez-vous pour le premier lundi de Mai.

Ce jour-là, patrons et ouvriers se rendaient au *Flanc*, au Bois de Nivelles, où une tartine garnie d'une belle tranche de jambon se payait une *plaquelette*. Celui qui connaît le culte que les Aclots ont toujours professé pour l'*djambon avé des ieux*, se fera facilement une idée de la quantité d'omelettes qui se consumaient pendant ces excursions.

Comme il n'est jamais de journée sans lendemain, le 20 Mars, les ouvriers chômaient encore; l'un des patrons leur donnait un *comble*, sur lequel un ouvrier s'asseyait à califourchon, tandis que les autres le promenaient

parmi toute la ville en le portant sur leurs épaules. Le cortège rendait visite à toutes les *boutiques* de menuiserie, où chaque patron donnait aussi un comble, si bien qu'à la fin de leur tournée, les ouvriers étaient possesseurs d'autant de pièces de bois qu'il y avait de patrons. On procédait ensuite, vis-à-vis de ces derniers, à une vente générale des combles recueillis, et l'argent était aussitôt dépensé en libations.

Vers 1830, ces coutumes ont disparu et le nom même de *déque* ne subsiste plus que dans la mémoire des vieux ouvriers. Cependant, les patrons ont continué, jusqu'en 1888, à faire dire une messe, parfois à l'église de Ste-Gertrude, mais le plus souvent à l'église de St-Nicolas.

Lorsque les patrons refusèrent d'intervenir dans cette dépense, les ouvriers menuisiers des ateliers de la *Métallurgique* se cotisèrent entre eux pour perpétuer cet usage religieux; celui des ouvriers qui se met à la tête du mouvement et qui recueille les cotisations, *prend l'clef d' Saint Djoseph*.

Chaque année, les ouvriers se rendent en corps à l'église, précédés de quelques musiciens; puis, la cérémonie terminée, ils se réunissent dans le café le plus proche; autrefois, le lieu de réunion était toujours au *Champ Retiré*.

Depuis nombre d'années, deux vieux ouvriers menuisiers ont ouvert les réjouissances par deux chansons, toujours les mêmes; la *St-Djoseph* n'est pas inaugurée si M. Eugène Ballieu n'a pas entonné la chanson que nous publions ci-dessous; après lui venait M. Godeau, mort récemment.

Allons, les *menusiers*, au diable le rabot, la varloffe et le trusquin, et fêtez joyeusement, mercredi, la fête de votre patron!

CLIPOTIA.

AIR : La Branbançonne.

I
Que feriez-vous, despotes de la terre,
Sans l'ouvrier que vous méprisez tant ?
Vous serait-il une simple chaumière ?
De la construire auriez-vous le talent ?
Non, car chez vous l'or est plus que génie,
Pour vous Plutus seul a tous ses attraits.
Mais dites-moi, fière aristocratie,
Sans l'ouvrier auriez-vous des palais (bis) ?

II
Dans vos palais, partout le luxe brille,
Et sous vos pieds s'étendent les tapis;
Quand près de vous une pauvre famille
Pour se coucher n'a même pas de lit.
Vous êtes sourds à sa voix qui vous crie :
« J'ai froid, j'ai faim, daignez me secourir. »
Vous le savez, fière aristocratie,
Que l'ouvrier sait bien vous enrichir.

III
Quand, dans l'hiver, vous donnez des soirées,
Vos voitures couvrent tout le chemin,
Rien n'est si beau que vos riches livrées,
Et ce travail est celui de nos mains.
Vous passez toutes vos nuits dans l'orgie,
Sans qu'un souci puisse vous occuper.
Vous savez bien, fière aristocratie,
Que l'ouvrier se couche sans souper.

IV
Vous oubliez que nous sommes des frères;
Aux yeux de Dieu nous sommes tous égaux.
Que vos grandeurs ne sont rien que chimères
Qui se perdront dans la nuit des tombeaux.
Fuyez, fuyez, cette philosophie,
Qui vous retient loin de l'humanité;
Vous le savez, fière aristocratie,
La mort pour tous prouve l'égalité.

Y Saquants r'vasis. (1)

On dit à une personne que l'on n'a plus vue depuis longtemps : « Vivez co ? » Elle répond invariablement : « Avez pai pou m' fé mori ? »

— « A mourt èy à mariatche il a tou di à dire. »

Quand une personne ayant bon appétit s'assied à la table commune, on s'écrie : « Gare, el pain trembe ! » (2)

A quelqu'un qui prend sans précaution un objet fragile : « T'à l'heure, nos arons des pièches. »

On console une personne qui vient de casser un objet, en lui disant : « C' n'est ri, les boquets sont co l'intièrs. » (3)

A une personne porteuse d'un paquet lourd ou encombrant : « Vos stez kertchi comme in p'tit baudet. »

D'un menteur : « Quand i dit l' vérité, i cwé qu'i mint. »

D'une chose impossible ou invraisemblable : « Si l' carème dure sept ans, o l'ra ça à Pâques. »

D'un récit ou d'un spectacle émouvant : « Ça vos r'toune tout. »

D'un misérable : « Il a pus fait qu' soummeie. » (4)

A une personne qui éternue : « Vos n' couch'ez ni d'su l' caiau audjourd'hu, vos sàrez bi stièrni. » (5)

De gens égoïstes : « C'est des bous pour ieuss. »

En recevant un à-compte : « Djé n' pierdrai ni toudis tout. »

Eloge ironique d'une femme : « Elle vaut s' pwé d'our, sans s' chév'lure. »

Phrases de bonadges : « Si vos boudgi, dj' vos tue. » — « Si vos boudgi d'enne patte, djé vos casse l'aute. »

Certaines personnes, avant d'engager un sujet, lui font manger une tartine; s'il mange vite, c'est un bon travailleur; mais

Long mindgeu,
Long travaieu.

Si l'on fait un rapprochement quelconque entre une personne et un animal, on a soin de le faire précéder de cette phrase : « Sans r'mette biesses à dgins. »

— « Vos avez ciq lettres. — Vous en avez menti. »

A un enfant qui boude : « Faites enne pus belle » mine, vos l' vindrez pus tchèr. »

D'une personne dont le timbre de voix est désagréable : « Elle a 'n' belle vwé pou scrire. »

Réponse à un souhait malveillant : « Les souhaits d'in sot n'arrivent qu'in coup tous les sept ans. »

De personnes se couchant et se levant tard :

• Au nûl', c'est tous tchls courants;
• Au matin, c'est tous tchls dourmants. »

A une personne velue : « Si vos sti v'nu au monde « huitt djous pus tard, vos sti via. »

— Dèmain c'est lundi, (6)
Si l' sèmain' va comm' l'oudi. »

Quand on entre dans une maison avec l'intention de faire une courte visite :

• Bondjou, mé v'la; (7)
• A rwèr, djé m'é va. »

D'une personne peureuse : « O dirou qu'i n'a pus qu' li à prinde. »

(1) V. l'Aclet des 8, 22 septembre, 24 novembre 1889, 5 janvier et 2 mars 1890.

(2) Quand on voit quelqu'un manger avec appétit, on lui dit :

• Vos vos r'frez co. »

(3) Var. : Ratchi dsus et prii l' bon Dieu qu'i dgelle.

(4) Variante : Es-t'illè mé r'chène, il a pus dangdi d'liards qué d'conseies.

(5) Il y a ici un jeu de mots, *stieru* signifiant *dernier* et *préparer la litière*.

(6) Mardi, etc.

(7) Variante : Bondjou et bonswèr, ou Bondjou et à rwèr.

- I d'a pou dé fé in life.
- Quéée punition!
- Sauvons-nous, père, o prind les losses!

G. WILLAME.

Boîte du Journal.

A *Milor*. L'intrigue de votre récit est bonne, mais il nous est impossible de le publier tel qu'il est rédigé. Les fautes de wallon qui s'y trouvent dénotent trop de précipitation dans la rédaction.

Le passé défini, par exemple, est inusité en wallon, et tous les verbes que vous employez sont à ce temps. Nous tenons le manuscrit à votre disposition dans le cas où vous désiriez le remanier.

Nécrologie.

Monsieur Jean-Baptiste CLOUET et sa famille viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de Dame Aline NÉRINX, décédée mercredi dernier, à Braine-l'Alleud, à l'âge de 36 ans. Nous prenons une part sincère à la douleur de cette respectable famille.

A DROITE ET A GAUCHE.

Un violent incendie s'est déclaré, mercredi soir, vers onze heures, dans la maison de M. Lelièvre, avenue de la gare du Nord. Le feu, qui avait commencé dans un magasin rempli de foin, de paille et de paniers acquis, en quelques instants, une violence telle que la maison de M. Lelièvre et l'estaminet voisin sont devenus une immense brasier; M^{me} Lelièvre et un enfant d'une douzaine d'années seraient restés dans les flammes sans les efforts courageux de M. Jules Monmasson, qui parvint à les sauver tous deux en appliquant une échelle contre un bâtiment contigu. Pendant ce temps, les habitants des maisons voisines se sauvaient, à peine vêtus, dans la rue.

L'alarme a été donnée en ville par les musiciens de l'Harmonie qui sortaient à ce moment de leur local; dix minutes après les pompiers arrivaient avec deux pompes, dont une fut installée sur la rivière qui coule dans le fond des jardins; quelques instants après, l'école régimentaire des grenadiers accourait, sous les ordres du capitaine Brassine.

Le tocsin n'a sonné que vingt minutes après l'arrivée des pompiers.

Malheureusement, au moment où l'on voulut mettre les pompes en mouvement, on s'aperçut qu'il n'y avait pas d'eau dans la rivière: les vannes étant fermées au moulin de M. Lemye. Le temps qu'il fallut pour faire lever les vannes fut cause d'un retard qui n'eut pas de graves conséquences, car, à cause de la violence de l'incendie, les efforts des pompiers ne devaient tendre qu'à préserver les habitations voisines, et celles-ci n'ont subi aucun dommage.

Vers minuit, on était maître du feu; les pompiers sont cependant restés sur les lieux jusqu'à deux heures du matin pour éteindre les dernières flammes.

Il y a lieu de féliciter principalement les grenadiers qui ont contribué pour une large part à l'organisation des secours; tandis qu'une partie de l'école était chargée du service d'ordre, en l'absence des gen-

darmes, l'autre partie a pompé sans relâche, ou organisée la chaîne en prenant de l'eau aux diverses pompes des environs.

Malgré les appels répétés du capitaine Brassine, les spectateurs, à part quelques rares exceptions, ont refusé de relayer les hommes employés aux pompes; nous trouvons cette indifférence fort blâmable.

Le parquet, représenté par MM. Isbecque, procureur du roi, Dens et Journez, substitués, se trouvait sur les lieux du sinistre et a procédé à une enquête sommaire.

Des deux maisons incendiées, il ne reste plus que les murs; M. Lelièvre, qui travaille en ce moment à Hautmont, était absent.

Si nos souvenirs sont exacts, on a placé l'année dernière dans cette rue une conduite d'eau de la ville; a-t-on oublié d'y adapter des bouches d'incendie, ou bien a-t-on attendu un sinistre pareil à celui de mercredi pour en reconnaître la nécessité?

L'un des rares objets sauvés de la maison de M. Lelièvre est son fusil de garde civique. Le sauveteur de l'arme sera sans doute porté à l'ordre du jour de la garde, si toutefois il a le bonheur de faire partie de celle-ci.

C'est M. Thimothée Froment qui, avec son trombone, a donné l'alarme mercredi soir par toute la ville. Tout le monde a été surpris du singulier son de ce *clairon* d'un nouveau genre.

C'est M. Louis-Napoléon Philippe qui, le premier, a eu l'heureuse inspiration d'aller éveiller le suisse de la collégiale.

La belle journée que nous avons eue mercredi nous promet une récolte d'oignons abondante. On sait, en effet, que c'est le jour de la St Grégoire qu'il faut, d'après les jardiniers, semer cette plante. Pourvu que les jours qui suivront soient aussi favorables à la récolte que celui où elle a été semée.

Les Aventures de Jean d' Nivelles, el fils de s' père,

PAR M. L'ABBÉ RENARD (1).

Jean, se dirigeant vers Nivelles, s'arrête en route et « s'achuit sus l'uraie », pour faire sa toilette :

Pourtant, j' dois m'erpimper pou daller à Nivelle,
Yuss qu'on a toudi vu que t' toilette est si belle.
I faut, quand j' arrivrai, que les gins disaient d' mi :
« O corrait q' hours d'enn boisse, ess Jean là vint d' sourti. »
Comme n' a pus si lon, l' est temps que j' m' mette
Dessus mes quat festus. Abie! A nosse toilette!
I s'achit sus l'uraie; i drouve in sachot d' cur,
Yuss qu' il a ses arins, ess pain, s' froumache, ess bür.
I couminche à s' pimper, in galoutant n' tartine.
— El cin qui d' a plein l' vint a toudi n' pus bell mine —
Après, pou s'rlaver, i prind s' boquet d' savon,
Qu' frote a s' mouchoi d' poche, ermouie ave s' rachon.
Quand i s' a bin rlocté et qu' i s' a fait s' visache
Aussi clair qu' in muri qu' n' fie a pou sn usache,
I boutt ses chaus de soie èt ses solés d' satin;
I s'insère à mitan dins s' culott de nankin.
Essi-i possible au monde! A c' t-beur, que va-t-i mette?
Ah! put-o jamais vir emu si bell chimisette?
Elle est blanche à nive, ligère, enn vrai vapore,
Qui s'estind, in montant, et qui s' destind pa dzeur.

(1) V. l'Actol des 23 février et 9 mars 1890.

LES DEUX SOUNETTES.

Qu' qu' les gamins ont fait d' farces dins l' temps, in r'vénant d' l'académie, ça n'est ni à cwère; i' na ni in plan qu' i' n'ont ieu: d'aller fé l' grimancien dsus l' Dodaine, ou bi mette des pétarèpes trawées avé n' tchandelle pou fé peu les dgins; d'aller infuter des bouias à les busettes des fontaines éyé rimpli d'ainsi les bais d'ieau; pinde des tchats à les sounettes, éyé co bi d'z autes qui m' passont dé l' tiesse pou l' moutint.

In coup au nût, du temps qu' l'académie astou co dsus l' marchi des vatches, dins l' batimint éiusqué c'est-st-à c' t' heure el Musée Archéologique, deux gamins s'ortinnent dé l' classe dé Mossieu Jamar, qui astou adon professeur dé dessin.

— Vénez avé mi, disst-i Charlot à s' coumarade, dj'ai monté in bia plan, iun comme vos n' d'avez jamais vu.

In dsant ça, Charlot tire hours dé s' poche in gros boulot d' ficelle et, in tout spliquant s' plan à l' aute, il l' mène dins n' rue éiusqu' il avout deux maisos d' mossieu qui s' touchine. Djé n' vas ni dire éiu, pa'c' que djé sais bi qué comme il a n' masse dé gamins qui ligeont l'Actol tous l' dimanches, i' d'arou bi intré iusses des mau avisés assez pou co d'aller fé l' farce

qué d'va vos raconter.

Dé c' temps là, i' n' fésout ni si clair qu' a c' t' heure dins les rues, et dévié huit heures et dmi au nût, o n' rincontrou pas grand dgins hours dé leu maiso; si bi qué quand Charlot et Louis es' sont mis à l' bésogne, is n'ont ni vu in àme pou v'ni les desrindgi. Charlot a couminchi pa desrouler s' ficelle, qué c' astout dé l' cienne qu' il avout coupé au boulot qu' i' fsout daller s' dragon, et après qu' il a ieu bi pri ses mésures, i' d'a coupé deux boquets dé l' même longueur. Adont, il a loï in d'bout dé n' ficelle à l' sounette dé l' première maiso, et quand il l' a ieu fait passer dins l' machin qu' o' gratte ses pids avant d' intrer, il a aloï l' aute debout à l' clitche dé l' aute huche qui astout tout à costé.

Pindint c' temps-là, Louis fsout l' contraire, èy il aloïou l' aute sounette à l' clitche dé l' première maiso.

Quand l' bazar a ieu sté bi monté éyé qu' les deux ficelles astinnet bi tindues, Charlot a satchi in coup télmint fourt à ieune des deux sounettes qu' il avou pou cwère qué tous les diâpes astinnet dins l' maiso, et l' aussî rate mes deux arsouies ont coureu s' muchi au coin dé l' rue pa dière in pilé.

In tintendant l' coup d' sounette, el domestique est st' accoureu sans feu sans z' haleine drouvi l' huche, mais il l' a r'clappé tout d' suite in vyant qu' i' n' avout persône; seul' mint, in satchant l' huche il avout satchi

O n'ousrait souffer dsus, dé peu qu' ell n' s' involé; Elle avait sté donnée, à Jean, pa s' seur Marole. Jean boute autou n' crawatt, qui rliut come in fouion; Ell vos spitt doit dins l' ouie, à n' demie heure dé lon. Sus s' dus, il a n' casaq, co trop bell pou l' mariache. D' in grand monsieur d' ell vill, d' in s'igneur du villèche. I s' arrinche in toupet, à n' rin vir de si bia, Et, sus l' coupé d' ess tiesse, i plante ess haut chapia. Ess moustache, i l' ertrouss, c' est à vos fait coire Qu' in spirou r'oune ess queée, à costé d' chaq machoïre. « Bravo! Bravo! disst-i; jé sus joli garçon. Devant tous les Aclots, je pourrai fai l' luron. »

Le pauvre Jean, grâce aux maléfices de la sorcière Chonchon, est tombé, avec une troupe de saltimbanques, entre les mains du géant l'Argayon.

Lisez cet épisode d'une fantaisie originale et d'un style à la fois alerte et vigoureux. C'est, pensons-nous, l'un des morceaux du poème où l'on peut le mieux apprécier le genre, la manière de M. Renard et où le style du poète est le plus franchement wallon, avec ses termes et ses images d'une énergie cruditée :

Vià qué l' géant s'orlève. I n' fait qu'enne ajamblée;
Il est djà dins l' grand chmin; i s' trou devant l' armée
De tous nos voyageurs, qui sont si fourt saisis,
Qui vourrnt bin s' muchi dins in pitit trau d' soris.
L'Argayon les racine; i les boute ia moncha,
Comme in ouvri qui met ses festus à javia.
Il ont beau s' laminter, beau braire el pus possible,
C'est l' mien que s' chantrint Malbrouck, sus l' air s'insibe.
Din in sache, i les vierss, comme ell bir din in pot.
Sus sn espal qu'erche el sache, et s' in rva vié s' maiso.
Il arriv delez l' huche, haut d'enne hier toute intiere.
I f'aurait bin dix ch'aux pou de trainer n' charniere;
Pourtant, pou qu' i passe oute, i doit co s' abachi,
Telmint bas, q' c' est a coire in deux qui va s' ploui.
Main des qu' ell r'entré, pou s' desquerchi dé s' sache,
I squeut rudmint se spale, i l' flaque au fond d' in bache,
Yu q' Lolo boit s' lacha. Les marionnettes, là d' dins,
Chienaiant si roit, qué l' coup leu fait sauter leus dints.
Pou nosse Jean, comme il est justemint sus l' coupéte,
Il est seultmint scourdi, pa n' secousse à l' anète.
El géant drouve ess sache; i l' toune elle gueule in bas;
I l' esquet d' toute ess fouce ave ses deux longs bras.
Les malheureux volnaïnt, à tous costés, comm' ell paie,
In s' cougnant sus l' carreau, conte ell pourte, à l' muraié.
Qué ces pouvés gins-là sont laidmint arringés!
Ci, c' est des bras cassés; là, c' est des nez spochis;
Iun qu' a su ouie infonce, jusqu' au fond de s' cervelle;
L' aute est tout raplati, des ch'ieux jusqu' à l' semelle;
Q' t' ci qu' l' vinté in deux; q' t' là les reins cassés;
I sont l' tertous d' brigis, moulus, desmourrèlés.
I n' a q' nosse Jean qu' a l' chance et qui scape au carnache,
Lu chéiant justemint dessus in gros froumache.
V' là lé r'pas qui couminche: el goulaf d'Argayon
Avalé in feyxou d' tous, comm' enn pouie in moulon:
Ça lu fait tant d' plaiqi, qu' il appelle ess coummere.
Cell-là, pou ls assayi, d' avat tout d' suite enn paine.
— Jé n' d' ai ni cor assez, disst-elle au grand géant.
Çu q' c' est: comm' l' appétit nos arrive in mangeant.
— Vos savez, respond-i, vos savez, m' bin-ame,
Qué voss cher homm jamais n' a roulé pou n' gueuléte:
Puss qué Chonchon nos donne, aujourd' hu, d' quoi machi,
Madamm, jé sus d' avis qui n' nos fait ni lachi.
Les malheureux priaient l'Argayon, l'Argayonne
De n' mangi q' leu casaq, leu chisme èt leu maronne.
Les gueulnait co pus fourt q' les damnés, quand l' démon
Leu borre in fier tout rouché yuss qué n' pouie à s' croupion.
« Cryz, qué l' géant dit, mi jé sus comme enn brique,
Qu' o' n' sait ni touchi, mèn in jouant d' ell muscle.
Comment! Vos vos scapriz, quand vos stez dins mes mains?
Vos diriz co putout quai l' lune avat vos dints,
Après tout jé n' sais ni pouquoi q' vos pourriez p' plainte,

étout dsus l' sounette du vigin.

El servante dé c' maiso là, qui fréquentou djustemint avé l' domestique d' a costé (o n' put ni d' meurer si près iun d' l' aute sans s' dire dè tims in tims in pitit mot), n' a fait qu'enne course dé s' engine djusqu' à dins l' allée pou v'ni drouvi l' huche éyé, comme l' aute, elle a ieu faute à s' bêtche; i n' avou persône, mais elle avou étout satchi dsus l' sounette d' a costé. L' domestique n' astout ni co r'vènu s' achir au culot d' l' estuve qué l' même vachme qué n' ségonde avant recouminche. Castou djustemint in gaiard qui n' tintou ni l' risée; ça fait qu' il prind dins l' allée in ramon qu' il avout apresté pou fé l' rue l' lendemain l' au matin èy i r'drouffé es n' huche pour tchèire d' sus l' dos des gamins. Woye, bernique, il a co toudis ieu l' ours: i n' avout ni in tchat dsus l' rue, mais il avou souné au vigin. Seul' mint i s' met au posse dins l' allée, pou drouvi tout d' suite es-nhuche si o s' avisou co dé v'ni satchi d' sus s' sounette.

L' servante, ielle, in tintendant l' deuxième coup, raccourt l' aussî rate, pou v'ni surprinte el cien qui stou franc assez pou v'ni rampotter d'enne manière pareïe, èy in drouvant s' n' huche elle satche naturel'mint dessus l' patte dé lieffe d' a costé.

El coup d' sounette n' astou ni co d' né qué l' domestique sourte et abat s' ramon dsus l' tiesse dé l' servante qui stou dsus l' trottoire in train d' wéti pa tous costés après les chiens qui avinnet souné. I n' faut ni

Quand jé vos fait l'honneur dé vos broqui dins m'vinte. »
 El carnache ercroumiche : o croirait vir deux chats
 Qui chénaient, din in maf, sus n'ribambelle de rats,
 Des chins furieux tenant in oche, in dsous d' leus pates,
 Des ouvris mourant d'faim dévan in plat d' patates.
 Des rnauds qui s'infonçaient, par nut din in pouli ;
 Dins n' gatoul, des lions s' lançant su leu maing.
 Leus dints, c'est des maissos ; quand leu gueule est drouvée,
 C'est deux rings d' bâtimints courant l'au long d'enn rue.
 Là d' dins, in homme intèr comme in nichot dins l'four ;
 I s' serrant, leus maclioirs buchnaient comme in tambour.
 Vlà qui n' venaient pu rin. « Ah, quell fiesse a sti bonne !
 Crit-i l'géant ; là dsus, nos dirons boire enn tounne.
 — Déjà ! disst-elle, elle feumme. Ah, ça n'est ni permis :
 Jè n'ai co q' diche-huit auns de mes bouias rimplis.
 Bah ! de s' mette à l'ouvrache, i valait bin le peine !
 Pour nous deux, d'arins même avals n' cinquantaine !
 Mi, jé cois qui d'a co. Tout-d-suite, i faut cachi :
 C'est q' iun, par-ci par-là, pourrait s'avoi muchi.
 J'ai l'flair fin, vos l' savez ; jé sins l' chair quand j' souctieie,
 Comme o sint l' bon bourgogne, in desbouchant l' bouteie.
 Waitiz, m' cher homm, waitiz, vos trouverez n' saquet.
 Ç' timps là, jé perdrai l'air, pou digérer m' boquet.

(A continuer).

FOLKLORE.

Voici un nouveau conte offrant quelque rapprochement avec la *Rose de Sainte Renelle* :

Une petite fille disait toujours à sa mère : « Je n'aime pas mon frère. »

Sa mère les a envoyés, le frère et la sœur, au bois, pour aller chercher du bois sec. Et elle leur dit : « Si c'est toi, Marianne, qui as la plus grosse charge, tu auras une poupee en or ; si c'est toi, Ernest, tu auras un couteau en or. »

Alors, ils sont partis et le petit garçon s'est amusé dans le bois, sans chercher des branches et en faisant des sifflets.

Et la petite fille avait beaucoup de branches, une grosse charge.

Alors, comme elle ne savait pas la porter, elle cria après son frère, (pour) qu'il vienne l'aider.

Mais il lui dit : « Ne dis pas à ma mère que c'est toi qui as tout cela. »

« Si, je le dirai, ou sinon, je n'aurai pas la poupee en or. »

« Eh bien, dit-il, si tu ne veux pas me donner ta charge, je te tue. »

Alors, il l'a tuée et il l'a enterrée à la même place. Quand le petit garçon est retourné, la mère a demandé après sa sœur.

« Je n'ai pas vu ma sœur ; peut-être que le loup l'aura mangée. »

Par un beau jour, la mère et le petit garçon sont encore allés dans le bois.

Le petit garçon, en enterrant sa sœur, avait laissé tomber son sifflet.

« Tiens ! dit-il, voilà le sifflet que j'ai laissé tomber en cherchant le bois sec. »

La mère l'a ramassé et le sifflet a commencé à chanter :

Mère, mère,
 Si tu remues la terre,
 Tu me retrouveras vivante.
 C'est mon frère qui m'a tuée.

Alors, la mère a oté l'enfant de la terre, elle a tué le petit garçon et l'a mis à la place de la petite fille.

d'mander qué cri qu'elle a dné quand c' n'atout là li-z-a tcheu dsus l' chignon, Eyé maugré ça, l' domestique avou co l' ramon r'lévé pou taper in deuxième coup :

— Comment, criout-i, c'est-st-à fé tourminter les dgins qui vos passez vo temps ? D'aller s'amuser à squetter les sounette à l' place dé rassarci vos tchausses !

— Mais qué m' volez ? li respont-elle in bréyant, c'est vous qu'à vnu sonner à no maiso. Et d'ailleurs, ça est bouûn à savwère, vos n'avez qu'à cachi in autè matresse, pa'c' qué djé n' vit pus rinde raiso à in homme comme vous qui a toudis l' patte erlevée comme les tchats. Et in dsant ça, elle est rintrée in clapant l'huche. Pou l' domestique, djé cwè bi qué l' colère l'a impéchi d' dourmi dsus ses quatte orciès, comme les autes coups.

Mais i n' faut ni d'mander si Charlot et Louis, qui wétinnet el scène dé pa dière leu pilé, riinnt comme des biesses à vir in irlande pareie.

Soul'mint, l' lendemain au matin, quand l' domestique éyé l' servante es' sont mis chaque dé leu costé à fé leu d'vanturre, is ont compris, in vyant les deux courdes, el plan qu'o leu z-avou monté ; ça fait qu' les fiers es' sont n'mis l'aussi rade, éyé l' coup d' ramon a sté tout d' suite roublii.

I n'a ri d' tél qu'enne petite disbrouie pou s' vir co pus voltri après !

CLIPOTIA.

Complainte.

Je sais une complainte
 De trois petits enfants.
 Je sais une complainte
 De trois petits enfants.
 Dont la mère était morte
 Le père se remariera

Avec une méchante femme
 Qui battait ses enfants.

Le plus jeune lui demande
 Un petit morceau de pain.

Un bon coup d' pied dans le ventre
 Le renversa par terre.

Le plus grand le relève :
 Ne pleurez plus cher frère.

Nous irons au cimetière
 Rechercher notre mère.

En son chemin rencontre
 Notre Seigneur Jésus-Christ.

Où allez-vous trois anges
 Trois anges aussi petits.

Nous allons au cimetière
 Rechercher notre mère.

Notre maman est morte
 Vous ne pouvez plus la voir.

Relève-toi chrétienne
 Je t' donne quinze ans de vie.

Voilà quinze ans qu'approche
 Je dois r'tourner in terre.

Ne pleurez plus chère mère
 Nous irons avec vous.

Avis d'adjudication.

19 Mars 1890, à la Bourse à Bruxelles, fourniture de 18 lots d'outils et d'ustensiles divers.

On peut fournir dans diverses stations de l'Etat-Belge, entre autres à Nivelles-Nord.

Résultats d'adjudications.

7 Mars, au Gouvernement provincial à Bruxelles. — Travaux de reconstruction des murs de clôture du presbytère de Monstreu. Estimation 3060 frs. : G. Guinet à Nivelles, 3629 frs ; F. Taminiau, id., 3990 frs ; E. Holoffe, id., 4395 frs ; Genet freres, à Senelle, 4580 frs.

5 Mars, à la Bourse à Bruxelles. — Travaux et fournitures à effectuer pour l'entretien des lignes du groupe de Bruxelles-Midi :

18^e Lot, renouvellement de toitures et de gouttières en zinc à Feluy et à Nivelles-Nord : M. G. Peeters à Anvers, 295 frs.

25^e Lot, fourniture d'huiles, couleurs et vernis à Nivelles-Nord, M. Felterre-Lenain, à Verviers, 1019 frs.

6 Mars, à la station de Nivelles-Est. — Construction de deux maisonnettes de passage à niveau, agrandissement de quatre maisonnettes sur la ligne de Manège à Wavre entre les stations de Feluy-Arquennes et de Baulers, M. Springal, à Braine-Lalleud, 17.000 frs.

19 Février, fourniture d'objets de matériel de rechange nécessaires au service de la voie en 1890.

10^e Lot, MM. Detraux, Delcorde et Bergès, frs 16.044,86.

Logogriphe.

Le soleil a paru... La nuee est profonde,
 Et de ses larges flancs a flots s'échappe l'onde.
 Puis l'écharpe d'Iris déployant ses splendeurs
 Fait briller dans le ciel ses plus riches couleurs.
 Hélas ! in peu d'instants on les voit disparaître,
 A vos yeux étonnés je les fais reparaitre,
 Mais dans les jeux de bourse, en m'arrachant la cœur
 Je peux de la fortune être l'avant coureur.

La solution de la charade-métagramme est : REINE-CLAUDE.
 Ont deviné : Seurasou Frick et Nened.

ETAT-CIVIL DE NIVELLES DU 8 AU 15 MARS 1890.

NAISSANCES. — Firmin-Gh. Deppe. — Georges-Louis-Gh. Decrolier. — Henri-Pierre-Joseph-Albert-Gh. Voituren. — Léona-Aurore-Gh. Delvalle.

MARIAGE. — Auguste-Louis-Gh. Lerminiau, 27 ans, maçon entrepreneur, avec Alix-Eulalie-Gh. Bataille, 28 ans, couturière.

DÉCÈS. — Auguste-Maximilien-Joseph Bucquoy, 60 ans, gardien de prison pensionné, époux de Victorine-Louise Willeme, décédé B^e de la Batterie. — Marie-Ursule-Joseph-Libotte, 89 ans, rentière, épouse de Charles-Antoine-Moreau, décédée rue de St-Geztrude.
 13 enfants au-dessous de 7 ans.

Froment les 100 kilogs, 17,75 francs — Seigle 13,50 — Avoine indigène, 16,00 — Escourgeon, 18,50 — Beurre, le 1/2 kilog 0,00 — Œufs, les 26, 1,50.

Étude de Maître CASTELAIN, notaire à Nivelles.

Le dit notaire adjudgera définitivement, le lundi 17 mars 1890, à 2 heures, chez M. Max. Gossieau, au Lion Belge, grand'place à Nivelles,

UNE JOLIE MAISON

située rue de l'Étude en cette ville.

Étude de Maître A. DELBRUYÈRE, notaire à Nivelles.

A LOUER

Une Maison avec Jardin,

sise rue Gillard-Heppe, à Nivelles, occupée antérieurement par M. Verelst.

Jouissance immédiate.

Pour le 15 septembre 1890

UN HERITAGE

sis à Baulers, avec prairies et terres le tout d'une contenance de 7 hectares 82 ares 95 centiares. — Occupé par Adolphe Saintes.

Pour les conditions s'adresser en l'Étude du dit notaire.

A louer : UN ENCLOS

situé boulevard de la Batterie à Nivelles, pouvant servir de jardin ou de remise.

S'adresser au bureau du journal.

Matériaux de Construction

A VENDRE :

20 sommiers en chêne, 20 châssis avec vitrages et bascules, 20 portes de toutes dimensions y compris deux portes cochères, 60 mètres cubes de bois de chêne de 1^{re} qualité, tels que lantaux, bois à brûler. — Pierres, seuils, pavements, rouloirs, crèches, pavés, etc.

Une magnifique façade en pierre pour chalet ou maison de campagne.

S'adresser à M. Henri LORIA, entrepreneur de travaux publics à Nivelles-Est.

1^{re} Communion.

Costumes complets peigné noir, doublés satin	frs	44,75
id. id. peigné noir ou bleu, façon soignée		48 à 23
Costumes Louis XV peigné noir ou marron, bordés soie		22 à 24
id. id. grain de poudre avec gilet blanc		
cachemire		28 à 36
Le Sans Pareil. Nouvelle création Parisienne (boutic naere)		30 à 40
Costume, veston et culotte peigné anglais noir, brun ou bleu, costume doublé de soie		54
Costumes complets sur mesure, suivant qualité		45 à 65
Gilets blancs ou crème avec boutons argentés ou dorés		7 à 9
Gilets soie fantaisie dernière nouveauté, façon extra		9, 14 à 16

Maison F. ROMBOUTS,

18, rue Ste-Geztrude, 18, NIVELLES.

Nous cherchons des personnes sérieuses pour le placement des machines à coudre.

Appointments et commission.

Se présenter à la C^o « Singer », rue de Mons, 5, Nivelles.

A vendre d'occasion, un **vélocepede neuf**, monté sur billes. — Prix modérés.

S'adresser chez M. Jules ROUSSEAU, rue de Namur, 48, Nivelles.

L. COLINET & J. THEYS

MAÎTRES DE CARRIÈRES

A FELUY-ARQUENNES.



Spécialité de Monuments funéraires en tous genres

Grilles d'entourage, Caveaux de famille,

CROIX MORTUAIRE DEPUIS 50 FRANCS, ETC.

Bureaux : 65, Grand Place, à NIVELLES.

GRAND'PLACE
A
NIVELLES

ARTHUR SEMAL

AUX FORGES
DE
VULCAIN

ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,
Grillages, Chenils, Falsanderles.
Poëles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS
pour ce qui concerne la serrurerie, poêlerie, etc., à des prix très-modérés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCRÉS, ETC.

CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploieriez plus que les marques :

PELERIN, RUELLE & C^{ie}

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes, fr.	1,60
» verte, »	1,75
» mauve, »	2,00
» blanche, »	2,50
Boîte brune, »	1,75
» mauve, »	2,00
» blanche, »	2,50
» avec ruban, »	3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c^m la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez **Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.**

Calorifères de construction.
Sonneries électriques et pneumatiques.

Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferronerie.

Rue de Charleroi, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GAILLY,

CORSETS SUR MESURE.

Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, 1, (en face de la rue du Béguinage).

Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS
Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

COMMUNE DE MONSTREUX.

A louer pour le 1^{er} Mars 1890 :

1^o UN JARDIN ou CLOSIÈRE, situé au lieu dit *Verte tarte*, contenant vingt-trois ares nonante centiares.

2^o UN EXCELLENT PRÉ, situé au même lieu, contenant cinquante-sept ares nonante centiares
S'adresser au bureau du journal.

HOLOFFE-DUBOIS

MAÇON-ENTREPRENEUR

Boulevard des Arbalétriers, Nivelles.

CARREAUX ET PAVÉS CÉRAMIQUES
pour cours, cuisines, porches, trottoirs, écuries, etc.

Pavés en grés de Lonpoigne.

BRIQUES, BRIQUETTES, CARREAUX, ETC., DE BOOM ET D'HENNUYÈRES.

BRIQUES DE TUBIZE POUR PAREMENTS.

BRIQUES RÉFRACTAIRES.

CHAUX-CIMENTS, PLATRES & POILS BATTUS.

Pavements en ciment comprimé.

Tuyaux, Coudés, Embranchements, Syphons,
Vases de latrine en grés vernissés.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Dépôt de paillassons de toutes dimensions
à des prix exceptionnellement avantageux.

R. LECOMTE-CASTELLE

TAPISSIER-GARNISSEUR

7, rue de Soignies, Nivelles.



Papiers peints, tapis de pieds et de tables, rideaux, stores, toiles américaines, linoléum et cuirs cirés.

Accessoires pour tout ce qui concerne la garniture.

Spécialité

DE

CHAMBRES FUNÉBRES

Élégante légère solide

CHAISE

VIENNOISE

Prix : 6 FRANCS.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Etuves et Cuisinières.

Literies, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

Ancien horloger de Lillois vient de

s'établir chez son beau fils

CAMILLE CROONE, bou-

langer, faubourg de

Namur à

MAGASIN

D'HORLOGERIE

réparation

A DES PRIX DÉFIANT

TOUTE CONCURRENCE.

ACHAT D'OR ET D'ARGENT.

FRANÇOIS DENIS

GOUTEZ LE BON TABAC et les fins cigares de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

A L'ABONDANCE

PATISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabriques de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal *Fréd. WILLAME, rue de Bruxelles à Nivelles.*

Madame C. BOGAERTS,

RUE AUGUSTE ORTS, 18, en face de la gare.
— BRUXELLES. —

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

EDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

A VENDRE OU A LOUER :

Grange, rue de Bruxelles; grande **Maison**, rue S^{te} Anne et plusieurs petites **Maisons**.

S'adresser à M^{me} Huet-Lisart.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,

GRAND'PLACE, 17, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-1890.

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs	14,75
» Moscovia doublé satin	»	15,00
» Beaver doublé sat ^{re} très soigné	»	25,00
» Cheviot et fantaisie	»	20,00
» pour enfants	»	8,00
Costumes pour hommes	»	15,00
» pour enfants	»	5,00
Pantalons	»	5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER